

La lecture des états hypothécaires : maîtriser Fidji-stock / Fidji-flux et anticiper les rejets

Niveau : Pratique courante

Durée : 0,5 jour(s) soit 3,5 heure(s)

Public concerné :

Notaires, formalistes et toute personne étant amenée à lire les états hypothécaires

Objectifs pédagogiques :

A la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Appréhender le vocabulaire du fichier immobilier
- Lire et comprendre les informations délivrées dans les états hypothécaires
- Contrôler les références de publicité de différents actes
- Anticiper les rejets

Contenu :

I – Présentation de la page de certification de l'état hypothécaire

- A. Fidji-stock et les copies de fiches numérisées
- B. L'informatisation du fichier immobilier : Fidji-flux et le certificat de dépôt
- C. Le petit lexique des annotations figurant dans les états hypothécaires

II – Les copies de fiches dans Fidji-stock

- A. Les fiches immeubles : les cas particuliers des copropriétés et des lotissements
- B. Les fiches personnelles : les différences entre les fiches urbaines et les fiches rurales
- C. Les références de publicité dans Fidji-stock

III – Le relevé des formalités et le certificat de dépôt dans Fidji-flux

- A. Le contenu du relevé des formalités
- B. Les informations données par le certificat de dépôt
- C. Les références de publicité dans Fidji-flux

IV - Les différentes mentions de publicité

- A. La différence entre remaniement et remembrement

- B. Les formalités en attente et les reprises pour ordre
- C. Les corrections de formalités

Pré-requis

Aucun prérequis n'est exigé. Cependant des connaissances en formalités sont conseillées pour suivre cette formation dans les meilleures conditions. Nous vous invitons à réaliser le quiz de positionnement afin de tester vos connaissances.

Modalités d'exécution

Formation en présentiel ou Visioformation

Modalités pédagogiques

Type de formation : inter, intra ou commandé

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Mise en oeuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée

Modalités Techniques

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

Modalités d'encadrement

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

Modalités de suivi et appréciation des résultats

Emargement par les stagiaires participants et l'intervenant

Feuille d'emargement signée ou régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence

Evaluation à chaud à l'issue de la formation :

Page 2 sur 3

Association INAFON – 16, Rue Etienne Marcel – 75002 Paris créée le 25 février 1972, n°existence : 11750094675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) – Siret : 30838863600174 – TVA Intracommunautaire : FR 96308388636

 **DELEGATION NATIONAL** : 16 rue Etienne Marcel 75002 PARIS

Tél. +33 1 53 40 45 40– Fax : +33 1 53 40 45 41– Courriel : national@inafon.fr – Site : <https://www.inafon.fr>

- un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;
- un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

Remise d'une attestation

Une attestation de fin de stage est remise à chaque stagiaire à l'issue de la formation

